



Informations périscolaires : les tarifs 2024-2025

Informations au secrétariat de mairie, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h – vendredi de 16h à 18h

CANTINE

Enfant résidant à Ger, Aast ou Oroix 4,00€

Enfant résidant dans une autre commune 5,70 €

Enseignant et personnel extérieur 6,30€

REPAS exceptionnel (non inscrit dans les délais impartis)

Enfant résidant à Ger, Aast ou Oroix 4,20€

Enfant résidant dans une autre commune 5,90 €

GARDERIE

7h15 à 8h35 et 16h40 à 18h45

Enfant résidant à Ger

- Occasionnel (de 1 à 6 fois /mois) 5€/jour
- Forfait (à partir de 7 jours/mois) 30€ (15€ à partir du 3^{ème} enfant)

Enfant résidant dans une autre commune

- Occasionnel (de 1 à 4 fois /mois) 8€/jour
- Forfait (à partir de 5 jours/mois) 38€ (19€ à partir du 3^{ème} enfant)

Attention : les inscriptions au service de cantine à remettre au secrétariat pour le 9 septembre 2024

